

M. DUFF: Je remarque qu'une partie du matériel est en plein air. Vous appelez cela de l'emmagasinage, je suppose?

M. HUNGERFORD: Oui.

M. DUFF: D'après ce que je puis voir, cela n'améliore pas le matériel. Sa valeur ne s'accroît sûrement pas.

M. HUNGERFORD: Probablement non. Tous les wagons sont garés en plein air.

M. CANTLEY: Il faudrait une grande remise pour les contenir tous.

M. DUFF: Je le sais. L'entretien de la plateforme de la voie soutient-il avantageusement la comparaison avec ce qu'il était avant la crise?

M. HUNGERFORD: Je ne sais au juste comment répondre.

L'hon. M. MANION: Juste avant votre arrivée, M. Hungerford a déclaré qu'il regardait l'entretien de la voie comme tout à fait suffisant pour maintenir le bon rendement général du service.

M. DUFF: J'ai entendu cela, docteur. Monsieur Hungerford, achetez-vous autant de ballast, ou de traverse, ou de rails pour vos différentes lignes, qu'auparavant?

M. HUNGERFORD: Non.

M. DUFF: En avez-vous acheté?

M. HUNGERFORD: Assurément.

M. DUFF: Quelle quantité de rails avez-vous achetée depuis deux ans?

M. HUNGERFORD: Il faudra préparer un état à ce sujet. Je ne me rappelle pas les chiffres.

M. DUFF: Avez-vous utilisé tous les rails que vous avez achetés?

M. HUNGERFORD: Non.

M. DUFF: Qu'en avez-vous fait?

M. HUNGERFORD: Nous les avons en magasin à certains endroits.

M. DUFF: Pourquoi les avez-vous achetés avant d'en avoir besoin?

M. HUNGERFORD: Nous exécutons un programme comportant la pose de rails plus lourds sur les principales voies transcontinentales pour nous procurer des rails plus légers pour l'achèvement des nouvelles lignes. A la suspension du projet de construction d'embranchements, il n'y avait plus lieu d'agir ainsi. Le seul moyen de nous procurer des rails pour les nouveaux embranchements, c'était d'enlever les vieux rails de la ligne principale et nous procédons ainsi depuis plusieurs années.

M. DUFF: Vous ne connaissez pas, je suppose, les dates d'achat de ces rails et les prix payés?

M. HUNGERFORD: Non. Je puis me procurer tous ces renseignements, si vous le désirez.

M. DUFF: Auriez-vous l'obligeance de le faire?

Le PRÉSIDENT: Nous allons demander ces renseignements.

L'hon. M. MANION: Il y a eu deux achats de rails. Les décrets du conseil ont déjà été déposés à la Chambre et ils sont au dossier. Il y a eu deux commandes de rails et c'est de celles-là que M. Hungerford veut parler, je présume. Elles ont été faites à la demande du Gouvernement et celui-ci avance l'argent jusqu'à ce que les chemins de fer utilisent le matériel. Une commande a été placée dans les provinces Maritimes, et l'autre à l'usine d'Algoma, mais nous avons déposé les arrêtés du conseil à ce sujet. Ce que je veux faire remarquer, c'est que si le chemin de fer a placé la commande en un sens, c'est le Gouvernement qui fournit l'argent à titre de mesure d'assistance et supporte les frais jusqu'à ce que le chemin de fer prenne possession du matériel et en inscrive le coût dans ses dépenses. Ai-je raison?